

13

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau présenté par  
M Herbo

N<sup>o</sup> 4389.

I.G. 3380

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

Dossier concernant un tableau présenté par M Herbo.

J. 4389 (5)

5 janvier 1897.

A Messieurs les Président  
Secrétaire et membres de  
la Commission des Musées.

Messieurs

Monsieur DeBruyn ministre  
des Beaux arts m'a fait savoir  
que vous aviez été favorable à  
l'acquisition de mon tableau  
intituli "dans l'atelier" et  
qu'il se ralliait à cette propo-  
sition. J'ai été très-flatté, Messieurs  
de votre appréciation au sujet  
de mon oeuvre, et je vous  
remercie de tout coeur.

Agitez, je vous prie M<sup>r</sup>.  
l'expression de mes meilleurs  
sentiments.

Leon Herbo

28. rue des Capucins Tulle

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
**TRAVAUX PUBLICS.**

Bruxelles, le

29<sup>e</sup> 1896.

DIRECTION

DE

Beaux-Arts

J. 4389 (4)

N° 24544

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 22<sup>e</sup> X<sup>e</sup>, n° 4389, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le tableau de M<sup>r</sup> Herbo, intitulé 'Dans l'atelier', est acquis par l'Etat, et que vous êtes autorisés à le placer au musée moderne.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre,  
J. Van den Broek

A la Commission Directrice des musées royaux  
de peinture et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 4389 ③

9

Number 29 x 90

à Monsieur le Ministre  
Supérieur de T. P. & de  
B. A. W

Par M. de Spieker, en date du  
16 C<sup>o</sup> Cal<sup>o</sup> de B. A. P.  
24/46, nous vous prie  
de nous adresser l'appréciation  
L. C. P. de l'objet de  
l'acquisition d'antiquité, par  
la collection de Musée, d'après  
tableau intitulé "Dans  
l'atelier" de M. Neels  
offre de l'œuvre à prix de 3000

Par votre honneur  
de vous faire connaître que  
l'œuvre de la C. P. a  
M. Jovetalle à l'acquisition  
de l'œuvre, pour la

dest. notation indiquée.  
~~de l'ouvrage de l'Etat ou l'Etat~~  
intervenant, d'un art. de  
de l'Etat. en 2 et par  
avec l'opinion: dans  
le collection de Musé.

Smith O. P. C. P.  
L. O. P. C.

Lug

D4389②

287

21<sup>h</sup> - 1896.

A Messieurs les Présidents  
et membres de la Commis-  
sion directrice des Musées  
Bruxelles.

Messieurs

En suite d'une dépêche de  
Monsieur le Ministre des B<sup>e</sup>  
Arts m'autorisant à vous  
présenter à l'examen mon  
tableau intitulé Dans  
l'atelier, j'ai l'honneur  
de vous présenter cette  
toile

Agriez, Messieurs, l'assurance  
de ma haute considération

Leon Herbo

art. peint  
28 rue de la Chapelle  
Bruxelles

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
**TRAVAUX PUBLICS.**

Bruxelles, le 16<sup>e</sup> décembre 1896.

DIRECTION  
DE  
Beaux-Arts.

J. 4389 ①

N° 24544.

N. B. — Rappeler dans la réponse, la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

~~ANNEXE.~~

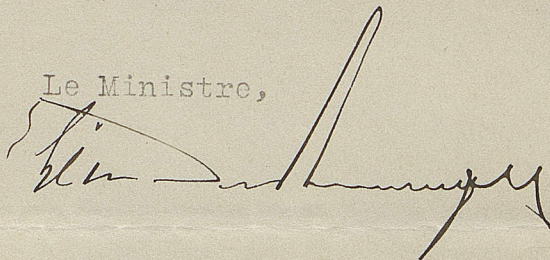
**SOMMAIRE.**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Léon Herbo a été autorisé à présenter à votre examen, en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, un tableau intitulé "Dans l'Atelier" dont il demande 3000 frs.

Je vous serais obligé, Messieurs, de m'informer de l'accueil que votre collègue aura fait à l'oeuvre de M. Herbo.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées  
de Peinture et de Sculpture de l'Etat,  
à BRUXELLES.